

Sochauxplus

Le magazine de Sochaux



Travaux, écoles, sécurité, services...

MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL



Passeports et cartes d'identité :

Liste des Mairies à contacter pour l'établissement d'un passeport ou d'une carte d'identité :

- Montbéliard : 03 81 99 22 00
- Grand-Charmont : 03 81 32 02 47
- Étupes : 03 81 99 61 00
- Valentigney : 03 81 36 37 38
- Hérimoncourt : 03 81 36 30 00
- Audincourt : 03 81 36 37 38

La Mairie de Grand-Charmont, partenaire proche de la commune de Sochaux, réalise vos titres d'identité.

Vous devez au préalable :

1 - Remplir votre dossier sur le site <https://ants.gouv.fr/> et l'imprimer.
Une demande remplie au préalable sur Internet vous assure un délai de traitement et de délivrance de votre titre sécurisé.

2 - Prendre rendez-vous au 03 81 32 02 47;
À cette occasion, la liste des pièces à fournir vous sera communiquée.

Accès aux déchetteries de PMA :

Pour avoir accès aux déchetteries du Pays de Montbéliard, vous devez au préalable vous munir d'une carte d'accès obligatoire.
Si vous n'êtes pas en mesure de la présenter, vous pouvez demander la délivrance d'une nouvelle carte sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois.
L'établissement d'une carte est un service gratuit.
Toutefois, en cas de perte, de vol ou de destruction, le remplacement de votre carte d'accès vous sera facturé 5 €.

Renseignez-vous au 03 81 31 84 99 ou par mail à collectes-dechets@agglo-montbeliard.fr.

Le calendrier des collectes :

- Les ordures ménagères sont ramassées tous lundi en semaines impaires
- Les poubelles jaunes sont collectées tous les lundi en semaines paires.
- Réservation pour la collecte des encombrants sur la commune de Sochaux : www.agglo-montbeliard.fr

Numéros d'urgence :

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18
N° d'urgence européen qui concerne toutes les urgences : 112 (depuis mobiles et fixes)
Médecin de garde : 39 66
Pharmacie de garde : 3237
Hôpital Nord Franche-Comté : 03 84 98 20 20
Police municipale : 03 81 94 78 60 / 06 46 78 38 24
Permanence des élus 24h/24h - 7j/7j : 06 73 99 66 75
Astreinte technique : 06 30 50 04 51
Astreinte déneigement : 06 30 50 04 52

Numéros et adresses utiles :

• Mairie de Sochaux

BP 73089 - 25603 Sochaux cedex
Tél. : 03 81 94 16 34 / Fax : 03 81 94 11 93
Courriel : contact-mairie@sochaux.fr
Site de la ville : www.sochaux.fr
Vous trouverez les services accueil, état civil, CCAS et jeunesse au rez-de-chaussée et au premier étage la direction générale, la direction technique, les services urbanisme, finances, ressources humaines et communication.

CCAS : 03 81 94 78 65 ou 03 81 94 78 47

Crèche : 03 81 94 25 37

Bibliothèque : 03 81 94 78 59

Allo service public : 39 39

(0.12 € TTC/min à partir d'un poste fixe)

Vos démarches administratives - www.service-public.fr
(le portail de l'administration française)

France Services

4 rue de la Poste
25600 Sochaux
09 62 69 61 15
france.services.sochaux@outlook.fr

Centre technique municipal

Rue d'Epinal - 25600 Sochaux - 03 81 94 27 48

Centre Médico-Social d'Étupes :

03 81 94 24 50

MJC - Centre Social :

03 81 32 10 19

En cas de panne :

Panne d'eau : Eau du Pays de Montbéliard :

03 81 90 25 25

Panne d'électricité : Enedis - 09 72 67 50 25

Urgence sécurité gaz : GRDF - 0800 47 33 33

Halte au bruit !

L'arrêté préfectoral du 19 avril 2005 portant sur la réglementation des bruits de voisinage dans le département du Doubs, précise que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



Salubrité publique

Il est interdit de nourrir les pigeons afin d'éviter des problèmes de salubrité publique. Nourrir les pigeons, c'est nourrir des animaux porteurs de plusieurs bactéries et parasites mais également favoriser l'apparition de rats.

Sochaux, ville engagée



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Le 9 Juin dernier, les électeurs français et européens étaient conviés aux urnes pour élire leurs représentants au Parlement Européen siégeant à Strasbourg.

Il s'agissait d'une élection d'une extrême importance dans la mesure où cette institution représente les citoyens des vingt-sept pays de l'Union Européenne et exerce le pouvoir législatif, à l'image de notre Assemblée Nationale.

La Communauté Européenne a vu le jour en 1958 avant de devenir en 1992, l'Union Européenne avec pour objectif constant l'établissement d'une paix durable sur le continent européen.

Aujourd'hui, la crainte d'une troisième guerre mondiale à nos portes hante les esprits de chacun depuis l'invasion de l'Ukraine et la reprise du conflit israélo palestinien.

Malgré tout, il nous faut continuer à avancer et à croire en l'intelligence humaine de tous, laquelle saura dépasser la folie de quelques-uns.

Ce contexte international ne nous fait pas oublier notre situation communale. Je connais vos préoccupations et vos attentes et je mettrai tout en œuvre, chers concitoyens, pour vous soutenir et vous permettre d'accéder à un quotidien meilleur.

Mon équipe et moi-même travaillons toujours à une rationalisation de l'utilisation de nos bâtiments afin d'investir dans les rénovations adéquates et à un maintien de l'offre de services proposée sur la Ville. A cet égard, la décision a été prise lors du dernier Conseil Municipal de refuser le départ de la Poste et d'accepter sa reprise au sein et par les services municipaux. Une fois encore, la collectivité démontre que ses engagements majeurs sont prioritairement menés en faveur des administrés. Il en est ainsi de l'Action Publique.

A toutes et tous, je souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Albert MATOCQ-GRABOT, Maire de Sochaux

Conseiller départemental du Doubs

Conseiller délégué au développement économique de PMA

Sommaire

- 2 • Infos utiles
- 3 • Édito
- 4 • Ça bouge à Sochaux
- 5 • Zoom sur
- 6 • Vie municipale
- 8 • CCAS
- 10 • Dossier central
- 12 • Enfance & jeunesse
- 14 • Sport & culture
- 16 • Développement durable
- 18 • Sochaux express
- 19 • Expression des élus

Sochaux Plus numéro 51

Éditeur :
Mairie de Sochaux

Directeur de la publication :
Albert Matocq-Grabot

Rédacteur en chef :
Sylviane Schuller

Rédaction et mise en page :
Samir Khennouf

Impression :
Imprimerie Schraag

Dépôt légal :
Juillet 2024

Tirage :
2400 exemplaires

Disponible sur www.sochaux.fr

Ça bouge à Sochaux !

Suite à de nombreux changements et départs à la retraite d'agents municipaux, la commune a renforcé ses équipes pour offrir un meilleur service public à la population. Le point sur les arrivées.



Laurence Gibert, Gestionnaire comptable au service finances

Laurence Gibert rejoint l'équipe du service finances de la Ville de Sochaux. Après plusieurs années d'expérience au sein de collectivités notamment au sein de la ville d'Etouvans, elle rejoint le service finance afin d'assurer l'exécution comptable.

Sophie Hermann, Bureau d'études

La direction des services techniques a été renforcé par l'arrivée de Sophie Hermann, technicienne bureau d'études. En charge de missions liées aux travaux et à l'entretien des bâtiments communaux, elle assiste également la Directrice des Services Techniques sur l'ensemble de ses missions grâce à une forte expérience forgée au sein de l'agglomération de Montbéliard ou encore de la Ville de Bourogne.



Mathilde Asciak, Votre nouvelle bibliothécaire

Après plus de trente ans passés au service de la bibliothèque de Sochaux, Yvette Dimey a fait valoir ses droits à la retraite. Mathilde Asciak, a été nommée pour diriger et faire évoluer la bibliothèque. Après une première expérience à la médiathèque de Grandvillars, elle a travaillé à la bibliothèque d'Audincourt avant de rejoindre celle de Sochaux où elle a à cœur de s'adresser à tous les publics et public jeune en collaborant avec la MJC, les Francas, les écoles, la crèche et surtout le collège au travers d'animations...

— Zoom sur

Programme de rénovation urbaine Dernière phase, le nouveau quartier bientôt finalisé



sera l'année d'achèvement de ce projet. Le quartier paisible, plus résidentiel, plus vert, présentera de réels atouts en terme de services de proximité.

Des aires de jeux et des chemins sécurisés

Les prochains mois verront s'installer de nouvelles aires de jeux et des plantations arborer une trame verte facilitant les modes de déplacement doux entre le centre ville et les équipements importants de la commune (la Citédo, la Halle des sports et le collège...)

Un quartier redessiné

Depuis 2019, le quotidien des sochaliens est rythmé par les travaux du quartier Gravier-Evoironnes. Les rues et chemins piétons ont été redessinés, les bâtiments

totalemen rénovés, les voies de déplacement doux mises en place pour offrir aux habitants du quartier des conditions de vie optimales. La patience nécessaire à la réalisation de ces projets d'envergure porte ses fruits puisque l'année 2024

L'objectif est également de sécuriser le chemin des écoliers et collégiens à travers les modes de déplacements mais également à travers une voirie redimensionnée à une échelle résidentielle.

LE COMITÉ DES FÊTES RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

LE COMITÉ DES FÊTES, LA CONVIVIALITÉ ENTRE BÉNÉVOLES !

Le comité des fêtes a pour vocation d'animer la ville de Sochaux, via plusieurs manifestations culturelles, sportives, éducatives ou sociales. Pour cela, le comité des fêtes est en liaison avec de nombreuses associations locales. Le comité des fêtes participe à l'organisation de plusieurs événements tels que le bal dansant du 14 juillet, la fête du sport, la fête de la saint sylvestre etc.

L'ASSOCIATION DU COMITÉ DES FÊTES RECRUTE DES BÉNÉVOLES

Suite au non-renouvellement des membres du bureau de l'association, **nous faisons appel aux habitants pour vous engager bénévolement à l'animation de votre Ville !**

Nous avons besoin de vous !

Informations et inscription :



06 26 40 07 67



comitedesfetes.sochaux@gmail.com



adjoint-festivites@sochaux.fr



Des étudiants sochaliens renforcent les services de la Ville



Comme chaque année, la municipalité ouvre des postes d'agents municipaux saisonniers.

20 étudiants recrutés pour le mois de juillet et d'août viennent ainsi renforcer les équipes techniques, espaces verts et administratives. Entretien

des locaux, de voirie, saisies administratives...

Les tâches sont diverses et permettent à ces jeunes étudiants de s'immerger dans le monde du travail et de s'impliquer dans la vie et l'organisation de la commune.

Les jeunes ont tous été accueillis en mairie par l'équipe municipale qui leur a tous souhaité la bienvenue et rappelé l'engagement et la valeur du travail.

Ça se passe à Sochaux



Videoprotection

La Ville de Sochaux investit pour la sécurité

Afin d'offrir plus de sécurité à ses administrés, la municipalité a décidé d'installer un système de video-protection sur la commune. Au total ce seront 10 caméras de surveillance qui seront installées dans commune. Les objectifs du dispositif sont d'assurer quatre missions principales : la vidéo protection en temps réel, la vidéoprotection à posteriori, la gestion des flux d'utilisateurs et la protection de la population dans le strict respect de la sphère privée. Fenêtre, hall d'entrée, balcons... sont automatiquement floutés par le système.

51^{ème} Grande Braderie de Sochaux

Une annulation contextuelle



Le 30 juin 2024 devait être une journée marquée par l'effervescence et l'animation à Sochaux, avec la tenue de la 51^{ème} édition de sa braderie annuelle. Cette manifestation, véritable institution pour les habitants de la ville et des environs, attire chaque année entre 4000 et 5000 visiteurs, venus déambuler parmi les stands de 200 exposants proposent leurs marchandises

variées. Hélas, cette année, la municipalité a été contrainte d'annuler l'évènement en raison de l'organisation des élections législatives.

L'annulation de la 51^{ème} braderie de Sochaux, bien que décevante, rappelle l'importance des choix et des priorités dans la gestion de la vie municipale. Les habitants de Sochaux et les nombreux visiteurs habitués

à cet événement devront attendre la prochaine édition pour renouer avec la tradition et l'ambiance unique de cette braderie emblématique.

La ville a ainsi pu préparer les bureaux de vote à accueillir les électeurs. Un centre ville bloqué et interdit à la circulation n'était pas compatible avec la nécessaire accessibilité des bureaux de vote.



Sociochaux

L'avenir du FCSM discuté à Sochaux

La salle du théâtre de la MALS s'est parée de jaune et de bleu à l'occasion de la réunion de l'association Sociochaux, le samedi 13 avril 2024 en présence d'une partie du conseil d'administration du FC Sochaux (Jean-Claude Plessis, Pierre Wantiez, Sandro Nardis, Baptiste Vautherin et Mathieu Triclot). Réunion pendant laquelle les socios ont voté « oui » pour adhérer au pacte des actionnaires de la Société anonyme (sur la section professionnelle), avec 96 % des suffrages exprimés.

Design citoyen, une action partenariale entre le CCAS et la MJC-Centre social en direction des séniors



et faire connaître les services proposés par la commune à destination des séniors, proposer des pistes d'optimisation grâce à des fiches actions. Les résultats ont été restitué auprès de M. le Maire de Sochaux, de Maria Hac, Vice-Présidente du CCAS et de membres de l'équipe municipale.

«Quels sont les freins ou les leviers pour que tout le monde puisse vivre une vie sociale accomplie ?» ou encore «Quels sont vos remarques et vos réflexions sur l'accès aux soins ? » sont quelques une des pistes de réflexions proposés aux participants.

Le CCAS de Sochaux en partenariat avec le centre social-MJC et le Réseau d'Études International sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique (REIACTIS) a organisé une étude sur les besoins des séniors de la commune : organisé autour de 5 ateliers et de 13 participants sochaliens âgés de 60 à plus de 80 ans.

L'objectif ? Etablir un diagnostic

La présentation et les échanges entre les participants, le public et les élus ont permis à tous d'aborder le quotidien des séniors.

Il a ainsi été mis l'accent sur 4 thématiques :



Un service de transport solidaire



Les ateliers numériques individuels et collectifs adaptés et la mise à disposition d'équipements informatiques adaptés



Un guide pratique pour seniors sochaliens



L'accès et la participation à la vie culturelle

Repas dansant de printemps Une animation qui rassemble toujours !



Plus de 120 aînés ont partagé le repas de printemps offert par le CCAS dans les salons de l'hôtel de ville, le dimanche 21 avril.

Maria Hac, Vice-Présidente du CCAS, a accueilli les convives dans une ambiance festive.

Le traditionnel discours de M. Le Maire a permis de rendre

un vibrant hommage à Mme Jacqueline Citras, au service de la Ville pendant plus de 50 ans, mémoire de la vie sociale et sochaliennne mais aussi d'échanger sur les projets de la commune.

Tables décorées, repas de fêtes, musique, le CCAS gâte les aînés de la commune.

Ce repas a permis aux 120 convives de partager un moment de convivialité et de plaisir en musique grâce à l'accordéon de Bruno Thiébaud.

Ce s'est passé à Sochaux



Ateliers Bon'us Tonus Mieux gérer ses traitements !

Dans le cadre des ateliers Bon jours en partenariat avec la Mutualité Française, le CCAS de Sochaux a invité 9 sochaliennes et sochaliens à participer à l'atelier Bon'us Tonus. 7 séances qui se sont tenues en mairie, portées par des partenaires experts, coordonnateur, animateur et pharmacien.

Comment comprendre une ordonnance, mieux gérer la prise médicamenteuse, la place des médecines alternatives sont les enjeux de ces séances qui se sont déroulées dans un esprit convivial et ludique !

MIEUX COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DES COMMUNES

C'EST QUOI UN BUDGET COMMUNAL ?



Le budget d'une commune est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses. En France, le premier budget voté dans l'année est appelé budget primitif. Celui-ci porte sur l'entièreté d'une année budgétaire.

Il s'agit donc d'un budget prévisionnel, qui nécessite souvent d'être adapté en cours d'année. Le conseil municipal vote alors un budget supplémentaire ou des décisions modificatives.

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS D'UN BUDGET ?



Le budget de la Ville de Sochaux se compose d'un budget principal qui se divise en deux sections : **fonctionnement et investissement**.

Le budget doit être à l'équilibre, c'est à dire que les dépenses sont égales aux recettes.

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL

1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement correspond aux recettes courantes. Il s'agit notamment du produit des impôts locaux et des dotations de l'Etat.

S'y ajoutent le produit des services publics et du domaine communal. Cette section sert aux dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de la commune.

Il s'agit par exemple de la rémunération des employés municipaux, de l'achat de services, du paiement des intérêts de la dette, etc.

Le budget de fonctionnement doit être à l'équilibre, c'est à dire que les dépenses sont égales aux recettes.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2

La section d'investissement est financée par des dotations et subventions de l'Etat ou d'autres organismes publics.

Elle est aussi alimentée par les recettes non utilisées de la section de fonctionnement, lorsqu'il y en a, et éventuellement un emprunt.

Cette section sert aux dépenses enrichissant le patrimoine de la commune. Cela correspond notamment aux investissements dans les équipements.

Le budget d'investissement doit être à l'équilibre, c'est à dire que les dépenses sont égales aux recettes.

QUI PRÉPARE LE BUDGET DE LA COMMUNE ?



Le maire est responsable de la préparation du budget de sa commune aidé par les services municipaux. Avec les services financiers, il définit un cadre qui indique les conditions et les contraintes financières. Il délimite également les contours du budget.

BUDGET PRIMITIF 2024 À SOCHAUX

Dans un contexte économique fragile, les démolitions de la zone PSA Sud impliquant une perte fiscale estimée à hauteur de 800 000 €, la situation impose à la commune des choix économiques rationnels et des arbitrages nécessaires.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

6 996 391.43 €

RECETTES

6 996 391.43 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

5 154 239.96 €

RECETTES

5 154 239.96 €

TAXES FONCIÈRES ET D'HABITATION

TAXES	TAUX D'IMPOSITION
FONCIER BATI	38,46 %
FONCIER NON BATI	14,37 %
HABITATION	10,00 %

La municipalité, soucieuse de ne pas augmenter la pression fiscale des foyers, a décidé de ne pas majorer la taxe d'habitation et de maintenir les taux en matière de fiscalité locale.

LES GRANDS ENGAGEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ

1



Maintenir les crédits alloués aux écoles est une priorité pour la municipalité. Ce, notamment à travers les subventions pour les fournitures scolaires mais également la subvention pour les coopératives scolaires.

2



Finaliser les travaux liés au programme de rénovation urbaine du quartier Gravieres-Evoironnes.

3



Rationaliser les bâtiments communaux en trouvant un juste équilibre entre l'utilité des bâtiments et les moyens mis à disposition pour la remise aux normes (accessibilité PMR, rénovation énergétique...)

4



Adapter constamment les équipes avec un renouvellement des agents communaux pour maintenir le niveau de service public aux administrés.

5



Consolider les prestations et les services existants au CCAS, au relai d'assistantes maternelle, au programme de réussite éducative, et préparer l'entrée prochaine de Sochaux dans les cités éducatives.

6



Soutenir le sauvetage du club du FCSCM à travers l'entrée de la Ville de Sochaux au sein de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

PÉRISCOLAIRE, EXTRASCOLAIRE & RESTAURATION SCOLAIRE

UN SERVICE ENFANCE JEUNESSE PLÉBISCITÉ PAR LES FAMILLES

La Ville de Sochaux veille à une évaluation constante de ses services. Un questionnaire aux usagers du service enfance jeunesse, des périscolaires, de la restauration et de l'extrascolaire a été soumis afin de recueillir leurs avis.

61%

des familles
qui ont répondu
à cette enquête



94%

des familles interrogées
sont satisfaites du
dispositif enfance
jeunesse

85%

sont satisfaits par la
restauration scolaire



22%

disent rencontrer
des difficultés vis à vis
de la restauration
scolaire

83%

sont satisfaits par les
thèmes d'activités en
période extrascolaire

64%

sont satisfaits par
le fonctionnement
du périscolaire et
de l'extrascolaire.



Étude réalisée par le service enfance-jeunesse
Lilas Briouel supervisée par Rafika Essahlaoui - Mai 2024

Sécurité routière Mieux rouler à vélo !

Le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » permet aux élèves d'apprendre à se déplacer en vélo pour l'entrée au collège. Il ancre les premiers réflexes pour aller vers une mobilité décarbonnée, dès le plus jeune âge.

Ce programme a permis à une dizaine d'élèves de l'école élémentaire des chênes de bénéficier de cours pour apprendre ou se perfectionner en vélo par l'association Vélocité de Montbéliard et entouré par la police municipale de Sochaux.



E-perischool, l'accès au numérique à destination des enfants d'écoles primaires

Le programme e-PERISCHOOL, combinant activités numériques périscolaires et scolaires, a été intégré à deux classes de l'école élémentaire des Chênes et de l'école élémentaire Simone Veil.



la découverte des matériaux nécessaires à la fabrication du robot, ainsi que son montage et sa programmation. Les élèves apprennent également le fonctionnement d'un moteur et d'un détecteur de lumière.

La deuxième étape permet aux enfants de se familiariser avec les logiciels de dessin et d'impression 3D.

La dernière étape est consacrée à la prise en main du robot, incluant sa manipulation pour le faire avancer, tourner, reculer, et même la programmation anticipée de ses déplacements.

Ce dispositif propose aux élèves de CM2 de Sochaux, de participer à des ateliers où ils réalisent de A à Z un projet numérique et technologique: un robot pilotable. Grâce au programme e-PERISCHOOL, Ce dispositif propose aux en seulement 10 ateliers élèves de CM2 de Sochaux, répartis sur un trimestre, les de participer à des ateliers où enfants, accompagnés par un ils réalisent de A à Z un projet animateur, se sont initiés à la numérique et technologique: création d'un robot. Les ateliers un robot pilotable. Grâce au sont divisés en trois étapes. programme e-PERISCHOOL, La première étape consiste en

Une expérience enrichissante qui suscite une grande fierté et beaucoup d'intérêt chez les enfants !

C'est passé à Sochaux



Journée de sensibilisation au harcèlement scolaire

Pour la première édition de la journée de sensibilisation au harcèlement scolaire, Delphine Poecker, directrice de l'école élémentaire Simone Veil a organisé 5 ateliers autour de la thématique du harcèlement et du cyber-harcèlement : Jeu de l'oie, escape game, jeux de rôle, séance video, atelier de sensibilisation en présence de la police Nationale, de la police municipale, de l'équipe du programme de réussite éducation et de l'académie de besançon. Regroupant 4 classes de CM1 et CM2, la journée s'est terminée par un moment de convivialité réunissant enfants, équipe éducative et parents.

Recup'Art, une action artistique et durable



Sochaux met l'art et l'écologie en avant : L'Artiste David Norocos, artiste peintre a présenté Recup'Art accompagné de 20 enfants sochaliens. La Ville de Sochaux a mis en place 3 ateliers de création d'art avec 20 enfants du dispositif de Programme de Réussite Éducative en présence de l'artiste peintre. David NOROCOS propose à travers l'action RECUP'ART une initiation

à la création de manière collective, un rapport direct par l'action au développement durable ainsi qu'un exercice du regard et «un partage des émotions, que seul l'art et la création peuvent donner.»

Il est spécialisé dans l'art figuratif et abstrait expose dans différents salons à l'échelle internationale.

L'objectif de ces ateliers a été de réutiliser des matériaux électroniques issus de déchets pour les transformer en œuvres d'art, une manière subtile et esthétique de sensibiliser à la deuxième vie des produits que nous achetons, que nous consommons puis que nous jetons.

L'idée ? Faire passer un message de prévention vis à vis de la production accrue de déchets électriques et électroniques et de fédérer autour des thématiques liées à l'écologie et au développement durable.

Inaugurées par Sylviane Schuller, adjointe à la culture, les œuvres des enfants ont été exposées le temps d'un vernissage dans salles d'exposition de l'Hôtel de Ville où parents, enfants et invités ont partagé un moment convivial.



22^{ème} Salon des Arts de Sochaux 31 août et 1^{er} septembre 2024

Pour sa 22^{ème} édition, le traditionnel Salon des Arts de Sochaux accueillera une trentaine d'artistes de toutes horizons (peintres, sculpteurs, artistes numériques, auteurs...) dans les salons de l'Hôtel de Ville le temps d'un week-end.

Cette année, David Norocos sera l'invitée d'honneur et exposera ses œuvres dans les salles d'exposition du 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville. L'occasion de découvrir une technique unique où les œuvres se situent entre l'abstraction et la semi-figuration. Une exposition gratuite et ouverte à tous !

Sochaux fête encore la musique ! Beyond the Floyd à la MALS pour un concert gratuit



La Ville de Sochaux a décidé de prolonger la fête de la musique le dimanche 23 juin 2024 !

Célébrée tous les 21 juin, cette manifestation populaire et festive est un événement musical incontournable organisée partout en France.

Cette année, le théâtre de la MALS a accueilli Beyond the

Floyd, un groupe originaire du Grand Est qui reprend le répertoire de Pink Floyd. Un show de lumières et vidéos coiffé par un son au plus proche des Pink Floyds.

Le concert de plus de 2 heures a été offert gratuitement par la Ville au public dans la salle mythique de la MALS. Les billets d'entrée étaient à retirer

à l'accueil de la mairie de Sochaux et ce, dans la limite des places disponibles. Le spectacle a convaincu près de 400 spectateurs venus assister au spectacle son et lumières du groupe vosgien.

Un véritable succès pour cette première édition !

C'est passé à Sochaux



Championnat régional de gymnastique acrobatique

Le 30 mars 2024, le Championnat Régional de gymnastique acrobatique a eu lieu à Sanvignes les Mines et l'équipe de l'Avant Garde Sochaux Gymnastique entraînée par Audrey Senac et composée de Elodie Castanier, Jade Guettaf et Clara Garovo s'est classée première en fédéral B toutes catégories. Ces sportives ont été nommées championnes Régionales. Un grand bravo à elles et à l'Avant Garde Sochaux Gymnastique !

L'Harmonie à l'honneur !

Jeudi 4 juillet 2024 a marqué la fin de la saison musicale avec le palmarès de l'école de musique. L'occasion de féliciter les élèves et de leur remettre leur diplôme. Lors de ce moments, les enfants ont joué en petits groupes mais également avec les professeurs et musiciens !

Régulation des populations de sangliers

Un besoin essentiel



Ces derniers apprécient tout particulièrement les milieux urbains où la nourriture est présente en abondance.

Omnivores, ces animaux n'hésitent pas à se nourrir des restes jetés dans les poubelles.

De nombreuses villes subissent des désagréments suite à ces intrusions et Sochaux ne fait nécessairement pas exception. Pour cette raison, la Ville de Sochaux fait de la régulation des populations de sangliers, une priorité de sa politique de sécurité urbaine.

Ces dernières années, l'invasion de sangliers en milieu urbain est devenue un problème de plus en plus préoccupant. Face à ces intrusions inattendues de sangliers, les administrés et les autorités se retrouvent face à de nombreuses problématiques, liées à la sécurité publique et à la protection de l'environnement.

Les sangliers sont des animaux qui s'adaptent de manière remarquable à tout type d'environnement.

Contrairement à d'autres animaux sauvages, ils ne craignent pas la présence humaine et sont amenés à explorer de nouveaux territoires.

Ce sont les chasseurs, spécialisés en tir à l'arc notamment, qui sont en charge de la régulation de l'espèce, obligés par une mission de service public, et ce, sur des périodes et des conditions de battues très encadrées pour la sécurité de tous et le respect de la faune sauvage.



Jardins familiaux Gestion des déchets

La municipalité a constaté une recrudescence des incivilités liées notamment à la gestion des déchets dans les jardins familiaux situés rue des sablières. Pour le bien-être de tous, il est impératif que les déchets soient jetés dans les poubelles mises à disposition et/ou triés et jetés dans les points de tri sur la commune de Sochaux (Rue de l'église, Rue Jean Jaurès, Rue des Gravieres, Parking de l'Intermarché, Rue de Pontarlier).



Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire qui peut atteindre 135 €.

Décor et fleurissement

Des équipes espaces verts inspirées et investies !



Ces fleurs massives et ses répliques d'insectes fabriquées en métal ont été pensées, conçues et réalisées par l'équipe technique de la Ville de Sochaux avec du métal récupéré et recyclé au sein du centre technique municipal.

A l'heure des restrictions d'eau et des risques de sécheresse, l'objectif est d'embellir et de décorer les rues de Sochaux de manière responsable et durable sans investir dans des parterres de fleurs périssables et gourmandes en eau.

La qualité du travail de l'équipe des services techniques et espaces verts de la commune n'est plus à prouver.

favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes.

Un travail récompensé par l'obtention du label trois fleurs, une distinction nationale qui a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement

Malgré un printemps à la météo peu clémente, les services techniques ont travaillé d'arrache pied pour offrir des pare-terres de fleurs et des décors originaux impressionnants sur l'ensemble de la commune.

Sochaux, c'est aussi le respect de la biodiversité avec la mise en place la fauche tardive. L'objectif est de préserver la biodiversité : les insectes pollinisateurs et la faune sauvage sont préservés, la floraison et la végétation présentes naturellement se développent et colonisent les lieux. De plus, le cycle naturel des sols est mieux respecté, et à terme, ils retrouvent une plus grande richesse.

Les décors en images...



Rénovation du parking rue du 14 juillet

Un parking innovant et dans l'air du temps



Une solution innovante de revêtement pour des zones de stationnement. Elle permet l'infiltration des eaux pluviales en profondeur dans les nappes phréatiques. Elle possède une rétention surfacique de l'eau. Simple de mise en œuvre, elle est robuste et respectueuse de l'environnement.

Fabriquée à base de déchets plastiques et composites non valorisés, elle s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire.

En effet, les dalles sont entièrement conçues en déchets plastiques français destinés à l'incinération ou à l'enfouissement. La France produit chaque année 3,4 million de tonnes de déchets plastiques par an dont 75% finissent incinérés ou enfouis.

L'été 2024 est aussi l'occasion pour la commune de mettre en place des projets innovants.

La rénovation du parking de la rue du 14 juillet a donné lieu à de fines réflexions

environnementales afin de lutter contre la chaleur excessive et de préserver l'état des sols, ce chantier a commencé en face de l'école maternelle du centre et consiste en l'aménagement d'un parking en «dalles purple».

RENDEZ-VOUS



FÊTE DU SPORT DE SOCHAUX

Dimanche 9 septembre 2024

L'OMS (Office municipal du sport) de Sochaux organise dimanche 9 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 sa traditionnelle Fête du Sport sur l'ensemble des installations sportives de la ville.

09/09/2024 • Parc des Sports, 13 Prom. de la Rêverie, 25600 Sochaux



COURSE DU LION DE BELFORT

Dimanche 29 septembre 2024

La célèbre course du Lion de Belfort passe cette année par les rues de Sochaux. Attention, le stationnement et l'arrêt de tout véhicule sera interdit sur le périmètre de celle-ci de 8h00 à 15h00 (rue de Belfort, avenue du Général Leclerc, rue de l'Église, rue sous les Vignes, rue d'Épinal et rue de Pontarlier).

Majorité municipale

Vous avez constaté que le site industriel « PSA » le long de l'autoroute est en phase de démolition. Chaque grignotage de bâtiment a une incidence financière sur les finances de la Ville en raison de la perte des recettes fiscales correspondantes. Si la modernisation d'une entreprise d'envergure est une nécessité, la désindustrialisation a de lourdes conséquences sur les collectivités territoriales.

Sochaux a déjà perdu 1 200 000€ (par an) lors de la première phase de démolition, elle s'attend à perdre à minima 600 000€. Face à ces nouvelles incertitudes, soyez assurés que nous serons encore plus vigilants quant à l'utilisation rigoureuse des deniers publics afin de maintenir de la qualité des services publics que vous connaissez.

Opposition municipale

Ces derniers mois n'ont épargné personne, tant sur le plan climatique, social, local, international, politique. Ces comportements, ces idéaux emplis de violence et d'incivilité, ces guéguerres d'égo ne servent pas l'intérêt général, bien au contraire. Néanmoins, nous devons continuer à apporter notre pierre à l'édifice, et nous savons qu'ensemble nous pourrons le faire. En attendant, nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

*sochauxlerenouveau@gmail.com
« Sochaux, le renouveau »*

Jacqueline CONTIN - Jacques BRANDT - Pascaline PICARD - Olivier NUTA - Rose CICCONE

SAMEDI 31 AOÛT 2024

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

22^{ème}
édition

Salon *des* arts S O C H A U X

David Norocos

Invité d'honneur du Salon des Arts

& 30 artistes : photographes, peintres, sculpteurs, auteurs...
exposent à l'occasion de ce rendez-vous incontournable.

Salons de l'Hôtel de ville
Mairie de Sochaux
Place de l'Hôtel de Ville
25600 Sochaux

Samedi 31 août de 13h30 à 18h
Dimanche 1 septembre de 10h à 18h
www.sochaux.fr
f / Ville de Sochaux


Sochaux
Plus qu'une ville